

La plume communale

ÉDITORIAL

Madame Monsieur,

La 12^{ème} Plume Communale est dédiée en particulier aux comptes administratifs 2011 de la commune : des finances saines dont nous aurons bien besoin pour les années à venir, afin de poursuivre les aménagements communaux.

ZAD du Champ de Foire : La démolition des ateliers et salles de cours de l'ancien lycée est terminée donnant une nouvelle image du quartier. Une étude d'aménagement a été confiée au Cabinet PATRIARCHE. Celle-ci se déroulera sur 9 mois et couvrira l'ensemble du secteur intégrant aussi la partie aval de la gare SNCF. La communauté de Communes Maurienne-Galibier participera au groupe de réflexion. Le Conseil municipal souhaite associer en amont les habitants de la commune ainsi que le milieu scolaire.

L'entrée aval de la ville ainsi que la zone d'activité de Temple sont enfin terminées ; la démolition de l'ancien magasin général devrait intervenir à la fin de l'été.

Les travaux de réseaux sur Beaune Le Mollard et l'Eglise touchent à leur fin.

Les rues St Laurent et Encombres seront interdites à la circulation durant les mois de juillet et août. Les travaux de réfection de l'ensemble des réseaux nécessiteront une interruption totale de la circulation. La complexité du chantier, liée au positionnement des réseaux et à l'accès au centre ancien et aux villages, nous a fait différer à plusieurs reprises cet important projet. Aujourd'hui, il y a urgence à le réaliser. Dès à présent, j'invite les habitants à faire preuve de patience durant le chantier ; des itinéraires de contournement seront mis en place.

Le dynamisme de l'**Espace Alu** a mis en œuvre deux réalisations que je vous invite à découvrir : l'exposition des **Fabulettes** avec les réalisations des scolaires de la vallée et le spectacle **Des hommes, une vallée, des usines** qui sera présenté à St Michel le 15 septembre.

Je vous souhaite de profiter au mieux de la saison estivale malgré une conjoncture économique toujours difficile et vous adresse à toutes et à tous, mes cordiales salutations.

Le Maire, Jean-Michel GALLIOZ

Contactez-nous

Courrier : BP 10 - 73 140 Saint-Michel-de-Maurienne
Courriel : mairie@smm73.fr

L'ABOUTISSEMENT D'UN IMPORTANT PROJET

Vendredi 11 mai, M. le Maire inaugurerait officiellement la ZAC du Temple. Pour rappel le coût total se monte à 7 258 593 € TTC dont 4 222 158 € d'aides de l'Europe, de l'État, du Conseil Général et Régional et des entreprises EDF UP ALPES et Lisi Automotive. JM Gallioz remerciait le Cabinet d'architecte Dujol pour le pilotage, parfois délicat, de cet aménagement ainsi que les services des collectivités territoriales : l'Agence économique de Maurienne Expansion et la Société Aménagement Savoie ;



En présence d'élus et des entreprises concernées, la coupe du ruban fut collective : B.Laclais (Vice Présidente de Région), M.Bouvard (député), F. Anselme (ancien Maire, initiateur du projet en 2005), JM Gallioz (Maire).

il n'oubliait pas la forte implication de F. Anselme, JL Albrieux (adjoint aux travaux), B. Excoffier et JJ. Madeleine (ancien et nouveau responsable des services techniques).

Avec le Lycée de la Montagne, le nouveau rond point et le Garage Gros, l'entrée de ville s'embellit et s'ouvre à l'accueil de nouvelles activités. B. Laclais et M. Bouvard soulignaient la réussite des décisions de réaménagement malgré un contexte économique délicat. La cérémonie se terminait dans la convivialité autour d'un buffet.

UN LIFTING MÉRITÉ POUR LES VESTIAIRES DU STADE

La rénovation des vestiaires du stade était en projet depuis quelques temps, elle s'est concrétisée dernièrement à l'initiative des membres du FC St Michel. En début d'année, les responsables du FC St Michel qui voulaient profiter de la trêve hivernale pour rénover les vestiaires ont contacté la commune afin de présenter leur projet. Rapidement, un accord était trouvé, les travaux étaient réalisés par les bénévoles du club alors que la commune fournissait les matériaux. Après plusieurs semaines passées à décaper, poncer et peindre, le FC St Michel invitait la commission des sports pour visiter les locaux entièrement rénovés de main de maître. Ceux-ci ont maintenant fière allure et présentent un tout autre aspect.



Félicitations à Michel NORAZ et son équipe de bénévoles pour la qualité du travail accompli.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Dépenses K€

Fonctionnement	4 066
Investissement	2 408
Déficit investissement reporté de 2010	1 521
Report des dépenses d'investissement 2011 pour 2012	1 788
TOTAL	9 783

Recettes K€

Fonctionnement	5 508
Investissement	4 257
Report des dépenses d'investissement 2011 pour 2012	639
TOTAL	10 404

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT > 4 066 598 €

Charges Exceptionnelles

967 666 €

Gestion des budgets annexes
(Espace Alu, Margillan, la
Combette, eaux et assainissement)

Charges financières

219 141 €

Intérêts sur les emprunts

Opérations d'ordre comptable

173 940 €

Gestion courante

276 297 €

Dont 158 920 € aux associations
soit 58%

Personnel

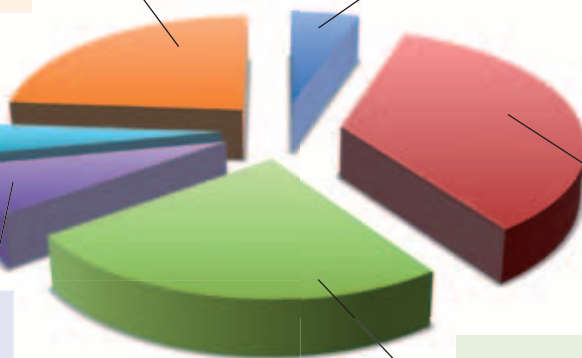
1 417 645 €

Rémunérations et
charges sociales

Caractère général

1 011 909 €

Combustibles, entretien, réseaux et
voirie, maintenance



RECETTES DE FONCTIONNEMENT > 5 508 130 €

Atténuation charges

48 073 €

Remboursement sur rémunérations

Autres contributions directes

420 454 €

Taxes et FNGIR

741 081 €

Fond national de garantie
individuelle des ressources

Dotations - subventions

1 567 777 €

Dont dotations globales,
fonds départemental
et communauté de communes

Contribution Foncière Économique

943 807 €

Compensation de la taxe
professionnelle

Revenu des immeubles

548 700 €

Taxes foncières

640 750 €

(bâtie et non-bâtie)

Produit des services

132 793 €

Dont redevances du stade, des gym-
nases et de la piscine 69 307

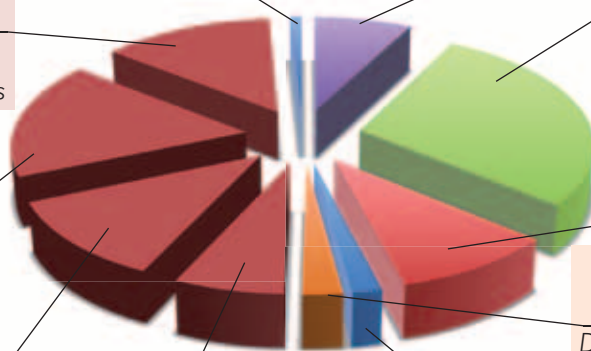
Taxe d'habitation

366 116 €

Produits exceptionnels et divers

98 579 €

Dont cessions immobilières 87 960 €



Excédent de fonctionnement : 1 441 532 €

Dettes en capital au 1^{er} janvier de l'année (en K€)

• 2010.....	4980
• 2011.....	5553
• 2012.....	5617

Autofinancement (en K€)

• 2009.....	1567
• 2010.....	1455
• 2011.....	1709
• Prévu 2012.....	1639

Taux des différentes taxes directes locales

	2010	2011	2012
Taxe d'habitation	8,18	12,85	12,85
Foncier bâti	13,62	13,62	13,62
Foncier non bâti	85,24	89,37	89,37

Le nouveau taux de la taxe d'habitation inclut dorénavant la part départementale.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT > 2 407 498 €

ZAC du Temple
365 441 €

Remboursement emprunt
434 783 €

Autres travaux
244 974 €

Environnement, Mobilier matériel, Espace Alu, Stade, ZAD du Lycée, Acquisitions foncières

Voirie
614 775 €

Bâtiment
400 867 €

(dont église, chapelles)

Scolaire
301 768 €

(dont école et restaurant)

Subventions d'équipement
44 890 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT > 4 256 722 €

Divers

173 939 €

Exédent de fonctionnement 2010
1 455 438 €

Fonds de compensation TVA et Taxes
704 472 €

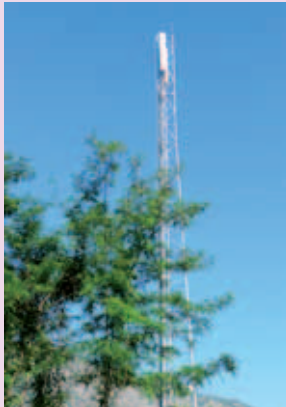
Emprunt

500 000 €

Subventions
1 422 873 €

Europe, État, Région, Département

À NOTER



Antenne radio pour Réseau Ferré de France

Installé au Plan d'Arc cet équipement a suscité des réactions auprès des riverains.

Un permis de construire ayant été demandé en juillet 2011, M. le Maire a donné un avis défavorable en demandant que soit recherché un emplacement plus éloigné des habitations.

Quelques jours plus tard, la réponse des services de l'Etat est arrivée précisant que ce type d'équipement était soumis directement à avis du Préfet. Comme d'autres communes, le territoire s'est vu imposer des antennes contre son gré.

L'écobuage, les feux de jardins, le bruit et les encombrants

Depuis le décret de mars 2012, toute mise à feu est interdite toute l'année. Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts est donc interdit, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Enlèvement des déchets encombrants chez un particulier

Une collecte gratuite est organisée le 3^{ème} mercredi du mois uniquement et exclusivement sur inscription au secrétariat des services techniques. (tel: 04 79 56 59 07)

La déchetterie (lieu dit les Sorderettes, sortie St Michel-direction Modane). Horaire d'ouverture :

- du lundi au vendredi: 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h
- le samedi: 8h30 - 12h00

Abandon de véhicule

Au fil des ans les abandons de véhicules dans les lieux publics se multiplient

L'absence de fourrière sur le territoire impose une procédure d'évacuation longue et coûteuse:

recherche du propriétaire, verbalisation, délais de réponse, expertise et destruction du véhicule si celui-ci n'atteint pas la valeur légale. L'ensemble de ces démarches pouvant prendre au moins deux mois.



Remplacement des réseaux rue Saint Laurent - rue des Encombres

Depuis plusieurs années le projet de réfection des réseaux était reporté ; aujourd'hui il devient urgent de les reconstruire. Durant toute la période des travaux, des restrictions de circulation seront mises en place.

La voie du carrefour de la rue de la République à la Mairie sera fermée à la circulation du 9 juillet au 31 août 2012.

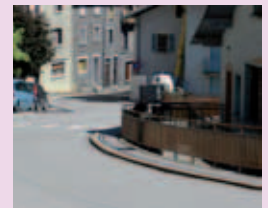
Pour les véhicules d'un poids inférieur à 12t :

L'accès au quartier de la mairie et au centre ville se fera par Margillan, les Teppes et le Noirey. Les véhicules légers pourront emprunter la rue Saint Marcellin dans les 2 sens : la voie sera réglementée par un alternat sous feux tricolores avec une limitation de gabarit (hauteur et largeur). Le stationnement sera interdit dans la rue.

Pour les véhicules d'un poids supérieur à 12t :

Une déviation sera mise en place par la D219 par la commune de Saint Martin la Porte.

Des informations détaillées seront communiquées ultérieurement.



Fête de la Musique

Cinéma en plein air

Projection extérieure sur l'esplanade du Vigny du film : Rien à déclarer de Dany Boon . Avant le spectacle venez participer aux tournois de sports (pétanque...) de 17h à 19h30.

Projection en plein air , samedi 7 juillet vers 21h15 (tombée de la nuit) - Entrée gratuite.

ACCUEIL DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Mardi 31 janvier, M. le Maire recevait à 18h, dans le cadre d'un échange, 12 étudiants finlandais de Lathi et 12 étudiants de 2^{ème} année biculturalisation (ski ou montagne et commerce artisanat) au Lycée de la Montagne.

Outre l'esprit d'échange et d'ouverture pour les étudiants, ils ont profité du ski et ont été accueillis dans les familles le week-end. Les étudiants français auront la possibilité d'effectuer des stages en Finlande.



Le 2 février, Jean-Michel GALLIOZ accueillait M. BERTHOLET, principal du Collège accompagné des professeurs et des 40 élèves de 4^e et 5^e, dans le cadre d'un échange linguistique avec les élèves italiens de la ville de Recanati.



Le 26 avril, Pierre ROCHE et les élèves de CM2 ont participé à une après-midi d'instruction civique sur le terrain. Accompagné de Sylvie BOUILLARD et de Thierry CHIEPPERIN, le passage aux services techniques a permis de mettre l'accent sur l'entretien de la ville (fleurissement, tags, déneigement...). Accueillis en Mairie par le Maire, après la présentation des services administratifs, ils ont pu poser leurs questions autour d'un goûter désaltérant.

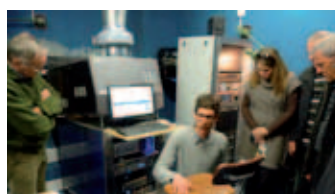


M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire, Guy Bois, Maire Adjoint, avec Messieurs Beylier et Bordier, Proviseur et Adjoint du Lycée de la Montagne et les professeurs (finlandais et français) initiateurs du projet.

VISITE DU CINÉMA

La fermeture du Savoie en Février a permis les aménagements de la cabine de projection pour un passage au cinéma numérique. Le 6 mars 2012, les élus et les membres de l'association Cinéma et Culture Maurienne découvraient la techniques et les images en 3D avec les explications de Mathieu en présence du bureau d'études EATI (maître d'œuvre) représenté par Muriel LAYMAND, Edmond MILLE et Slimani RAFIQUI.

20 ans / On commence donc en 1992... Il y a 20 ans, la première image (ré)apparaissait sur la toile blanche de l'Espace culturel Le Savoie, suivie de peu par le premier spectacle... Nous nous réjouissons de fêter cet anniversaire avec tous ceux qui ont rendu cette aventure possible et tous ceux qui viendront partager ce moment festif. En espérant faire remonter tous les souvenirs de ces 20 dernières années et commencer à en créer pour les années futures.



DES HOMMES, UNE VALLÉE, DES USINES

Un spectacle, présenté par l'Espace Alu et la Cie Daniel Gros, avec la participation d'artistes amateurs locaux : musiciens, choristes, danseurs... sur les usines d'aluminium de la vallée, mais aussi et surtout, sur les hommes qui ont vécu cette révolution industrielle tout au long du siècle dernier... Un grand moment de rencontre et de convivialité !

Réservez votre soirée du 15 septembre - Place de la Mairie à 20h30 (6€ adultes - 3€ enfants) - Tel : 04 79 56 69 59 - www.espacalu.fr



"FABULETTES EN ALU" DES ÉLÈVES DE MAURIENNE À L'ESPACE ALU



Depuis novembre 2011, un projet pédagogique est proposé aux écoles maternelles de la vallée par L'Espace Alu (M. Tranchant, S. Gallois, L. Légar), l'Éducation Nationale (I. Pasquier et O. Thenail, conseillers pédagogiques) et l'Association Cinéma et Culture Maurienne (F. Flaven), en collaboration avec l'école de musique cantonale (E. Hennebert) et la bibliothèque communale (N. Gerfaud-Valentin). A partir du spectacle « Fabulettes en Fer blanc », créé par Sylvie Riffard, et de la découverte de l'Espace Alu à travers des ateliers « très jeune public »,



ce sont 650 enfants (22 écoles dont celles de St Michel) qui se sont lancés dans des réalisations artistiques, à partir d'objets en métal. Le 19 mai, les familles ont pu découvrir l'exposition de ces réalisations dans le hall d'exposition temporaire de l'Espace Alu et voir le spectacle de Sylvie Riffard lors d'un vernissage « Alu- mé », organisé pour la Nuit des musées. *L'exposition « Fabulettes en alu des élèves de Maurienne » est visible gratuitement dans le hall d'exposition temporaire de l'Espace Alu jusqu'au 31 août 2012.*

20^e FOIRE AUX PLANTS, LA FÊTE ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS !

Les 12 et 13 mai, la foire aux plants fêtait son 20^e anniversaire. La Fanfare à la Noix a donné le ton sous des rythmes endiablés. Dans les gymnases, la musique était aussi au rendez-vous avec la capoeira, la country, les danses latino et le flamenco. De nombreuses associations nous ont encore permis d'animer les gymnases, avec entre autre, de la magie, du cirque, des expositions de maquettes, des tableaux (Créartissim), des photos, le vol d'un hélicoptère et des animations sur le jardin avec l'ACA et le CERRF. Nous n'oublions pas les jeux : celui des 20 ans et aussi, pour la première fois, un concours de vol d'avion en papier qui a enchanté les 153 participants.

Une des animations prévues n'a cependant pas pu être mise en place et c'est non sans humour que nous pensons que des éleveurs ont tellement peur du loup qu'ils sont vivement intervenus pour nous empêcher de les montrer lors du week-end. C'était pourtant une occasion unique de voir enfin les « ennemis publics numéro un des éleveurs de moutons » et pour ces derniers de présenter leur point de vue (panneaux, affiches et débat). Ce manque de lucidité a finalement desservi ces éleveurs quand des milliers de personnes venues à la foire aux plants ont vu que la présentation des loups n'a pu avoir lieu à cause des menaces de quelques esprits hautement clairvoyants (envahissement de la foire par tracteurs, patous et moutons) ! Sous un soleil radieux, le dimanche, Dédé le jardinier très prisé par les visiteurs a pu répondre aux nombreuses questions.

Dans les rues de St Michel, 120 stands étaient installés : les marchands de plants de légumes et de fleurs étaient présents ainsi que les bénévoles du rempotage .

Pour les 20 ans, une sculpture géante (un jardinier) a été réalisée par Pierre VARESANO ; le concours de sculpture sur bois n'était pas en reste et a réuni 24 sculpteurs. Cette année en particulier, tous les bénévoles (anciens et nouveaux) se sont retrouvés autour d'un repas offert pour fêter cet anniversaire. Merci à tous les bénévoles, partenaires et services administratifs qui ont permis le bon déroulement de cette 20^{ème} édition.

A l'année prochaine , les 18 et 19 mai 2013.



CARNAVAL

Samedi 14 Avril, sous la houlette de Patrick Rossero (comité des fêtes), accompagné par l'Harmonie l'Avenir, le carnaval s'est déroulé, sans pluie, mais dans une fraîcheur inhabituelle. Les résidents de l'EHPAD ont participé à la confection de Carmantran et sa mise à feu a réjoui petits et grands ; elle fut suivie d'une animation «ballons» et du traditionnel goûter.

